FÉVRIER 2019

MOOSCH notre village

LETTRE MUNICIPALE N° 69

Grand débat national

EXPRIMONS-NOUS !

Salle Coutouly
Vendredi 1er mars 2019
18 h 30

Et aussi...

> Cérémonie : centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918
> Bibliothèque : des projets pour nos enfants
> Exotisme : une mooschoise en Guyane

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi : 8 h – 12 h ;
Mardi : 14 h – 18 h
Mercredi : 8 h – 12 h ;
Jeudi : 8 h – 12 h ; 14 h – 18 h
Vendredi : 8 h – 12 ; 14 h – 16 h

Plus que jamais, élus
et personnel communal
sont à votre écoute.

Contact :
Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire
et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Photo de la 1er de couverture :
Grand débat national
Page 2
Infos pratiques
Page 3
L'éditorial du Maire
Pages 4 à 6
Bien vivre ensemble...
Pages 7 et 8
Agir pour les Mooschois
Pages 9 - 10 - 11
Retour sur images
Page 12
Rubrique du Papydocteur
Page 13
Préserver notre cadre de vie
Pages 14
Les décisions du conseil
Pages 15
Paroles de lecteurs
Page 16
Paroles de lecteurs - Agenda

Lettre municipale tirée
à 800 exemplaires.

Distribuée par les membres
du Conseil Municipal.

Directeur de la publication :
José SCHRUOFFENEGER.

Photos : **Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE, Pascale RUDLER.**

PLANNING DE COLLECTES 2019

- **La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi.**
- **La collecte des ordures encombrantes a lieu le mercredi, selon le planning ci-dessous.**
  - 20 février 2019
  - 20 mars 2019 (uniquement métaux)
  - 17 avril 2019
  - 19 juin 2019
  - 18 septembre 2019
  - 16 octobre 2019 (uniquement métaux)
  - 20 novembre 2019
- **Collecte D3E**
  (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)
  Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.
  Samedis matins 16 mars, 15 juin, 14 septembre et 16 novembre 2019
- **Collecte DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)**
  Samedis matins 13 avril et 5 octobre 2019.

ISOLATION À 1 EURO

Depuis fin 2018, nous assistons à une recrudescence des démarchages de nos concitoyens concernant l'isolation à 1€.
Cette opération est réelle et légale - rendue possible grâce à un dispositif d'aides mis en place par l'Etat. Elle n'est cependant pas adaptée à tous les projets de rénovation énergétiques des particuliers et est conditionnée à certaines conditions de ressources.
Afin de prémunir tout problème **et avant toute signature de devis**, n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Energie du Pays Thur Doller - service public de conseils techniques et financiers indépendant sur les travaux de rénovations énergétiques -.
Contact : Espace Info Energie du Pays Thur Doller - 5 rue Gutenberg – l'Embarcadère - 68800 VIEUX THANN
infoenergie@pays-thur-doller.fr - 03 89 35 73 34

MONATSTREFF, RENCONTRES MENSUELLES POUR LES STAGES, L'EMPLOI ET LA FORMATION EN ALLEMAGNE

Le bilan des permanences franco-allemandes « MonatsTreff » de 2017 et 2018 a dépassé toutes les espérances puisque plus de 330 personnes ont pu bénéficier des conseils des experts (EURES, Agentur für Arbeit, Pôle Emploi, INFOBEST, organismes de formation en langue allemande, Fongecif Grand Est, Région Grand Est, Ambassadeurs de l'apprentissage, agences d'intérim allemandes…). Ces rencontres mensuelles seront reconduites en 2019 : le dernier mercredi de chaque mois de 15 h à 18 h à l'Agence Territorial de la Région Grand Est, au 4 avenue du général Leclerc à côté de la gare de Mulhouse. L'objectif est d'**informer le public de collégiens, lycéens ou étudiants, d'actifs, de personnes en reconversion professionnelle et demandeurs d'emploi, des professionnels de l'orientation et d'enseignants, sur toutes les opportunités de stage, de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne.**
Le programme de chaque rencontre est disponible sur la page Facebook du @MonatsTreff.

EVOLUTION DE LA TENUE DES LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 1er janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire au plus proche du scrutin (au lieu du 31 décembre de l'année précédente). Ainsi, **pour les élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019**. Ils pourront déposer leur demande d'inscription en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr, quelle que soit leur commune de résidence. **Le dépôt au guichet de la commune et la transmission des demandes d'inscription à la commune par courrier restent possibles**. La tenue d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent est confiée à l'INSEE. Désormais, les communes n'auront plus à inscrire les jeunes majeurs (inscrits désormais sur le REU suite au recensement citoyen opéré par les communes) et les personnes naturalisées ou celles dont l'inscription est ordonnée par le juge, ni à radier les personnes décédées et les personnes inscrites dans une autre commune ou celles privées de leur droit de vote.

TROUVER UN JOB

AGIR CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE

Des aides pour rénover votre logement

Vous souhaitez rénover ou améliorer la performance énergétique de votre logement ? La Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin est engagée aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Région Grand-Est et du Conseil Départemental du Haut-Rhin pour vous aider à améliorer la qualité de votre logement. **Selon votre situation vous pouvez bénéficier jusqu'à 60 % de subvention** pour réduire votre facture énergétique.

Des conseils gratuits

Plusieurs organismes publics proposent aux propriétaires occupants ou bailleurs des conseils gratuits pour rénover et améliorer leur logement. Ces organismes sont des Points Relais Info Service. Ils vous accompagnent tout au long de vos démarches. Que vous ayez une question ou un projet, n'hésitez pas à les contacter. Ils vous donneront une information **Gratuite**, **Objective** et **Indépendante**.

Contact avant d'engager toute démarche de travaux de rénovation.
Espace Info Energie du Pays Thur Doller :
5 rue Gutenberg - 68800 VIEUX-THANN
03 89 35 73 34
infoenergie@pays-thur-doller.fr

L'éditorial du maire

JE SAURAIS LUI DIRE…

Grâce ou à cause du mouvement des « gilets jaunes », le président de la République et le gouvernement ont brutalement redécouvert l'existence de corps intermédiaires dont on a besoin pour animer sur le terrain le Grand Débat National qui a pour objectif de désamorcer la mobilisation des « gilets jaunes ». Ainsi, s'est-on rendu compte dans les palais de la République **qu'il y a dans notre pays des élus qui vivent en proximité avec les populations et qui ont leur confiance (1)**. Après nous avoir boudés, nous les maires, lors de notre congrès de novembre, le Président fait appel à nous et veut rencontrer les porteurs de la République sur le terrain.

Ah, qu'il vienne à Moosch notre président, je saurais lui dire en votre nom, que nous avons le sentiment que le pouvoir est aux mains de femmes et d'hommes qui ne nous ressemblent plus et qui sont indifférents à notre sort, je saurais lui dire **combien a été vexatoire pour nous cette sortie imbécile et prétentieuse du patron des députés en marche** Gilles LEGENDRE qui expliquait sur un plateau de télévision qu'ils avaient « commis l'erreur d'avoir été trop intelligents, trop subtils, trop techniques sur la question du pouvoir d'achat…. », je saurais lui dire notre dégoût devant le spectacle offert dans notre pays dans lequel on valorise davantage quelqu'un de malin que quelqu'un d'honnête, **je saurais lui dire que nous en avons assez des réformes punitives**, je saurais lui dire que nous ne supportons plus les scandales à répétition qui touchent – mais pas que – des responsables politiques, je saurais lui dire notre incompréhension devant la décision de maintenir la production et le commerce de pesticides ou d'insecticides qui nous empoisonnent, je saurais lui dire que « **nous voulons des coquelicots** », je saurais lui dire notre inquiétude devant la laïcité, pilier essentiel du socle républicain, trop souvent bafouée, je saurais lui dire que nous en avons assez de ces transferts de compétences – un rapport remis au gouvernement intitulé CAP 2022 propose de transférer les compétences scolaires et périscolaires au niveau intercommunal… L'intelligentsia parisienne s'attaque désormais à **ce qui est sacrée dans un village, son école** - , assez de ces baisses de dotations, de ces disparitions de subventions aux collectivités, je saurais lui dire que nous ne sommes pas des demeurés et que nous savons que la France est endettée à hauteur de son Produit Intérieur Brut et qu'il faudrait réduire les dépenses et augmenter les recettes, mais qu'il est injuste de taper dans la caisse des collectivités et dans le porte-monnaie des moins favorisés et en même temps distribuer des sous aux plus riches. Je saurais lui dire que **nous attendons les effets du ruissellement promis urbi et orbi et que nous ne voyons rien venir**. Je saurais lui dire que la courbe des prix augmente plus vite que celle des salaires et rogne notre pouvoir d'achat, je saurais lui dire les **difficultés des accidentés de la vie** qui viennent me voir en mairie, chômeurs qui vont de l'autre côté de la rue en vain, femmes seules qui galèrent et tentent d'élever leurs enfants dans des conditions très dures, je saurais lui dire l'injustice du blocage des pensions de nos retraités depuis des lustres, je saurais lui dire que cette marche forcée vers le tout numérique indispose une bonne partie de la population, notamment les personnes les plus âgées, je saurais lui dire l**es fins de mois difficiles pour certaines de nos familles**, je saurais lui dire notre écœurement face aux 57 milliards distribués aux actionnaires du CAC 40, alors qu'on mégote les augmentations de salaires et des pensions, je saurais lui dire le sentiment d'abandon que nous éprouvons devant l'évaporation des services publics. Je saurais lui dire que nous voulons garder la maternité de l'hôpital de Thann pour laquelle la commune s'est mobilisée en adhérent à l'association REST. Je saurais lui dire que nous les ruraux, nous avons bien compris qu'aux yeux des puissants, nous sommes désormais des citoyens de seconde zone.

Mais je saurais lui dire aussi la fierté que nous avons d'habiter chez nous et l'amour que nous éprouvons pour notre village

José SCHRUOFFENEGER
Février 2019

(1) « En France, il y a cinq cent mille élus dans les petites communes rurales. Ils n'ont rien à gagner. Impossible d'expliquer pourquoi ils sont encore là, à une heure du matin, à discuter du prix d'un réverbère pour ceux qui dorment déjà du sommeil du juste.

Simplement, ils s'engagent pour la beauté du geste, afin que la réalité de demain ressemble un peu plus à leur rêve d'aujourd'hui. »

(Extrait d'un courrier que l'une de nos concitoyennes m'a adressé en guise de vœux pour 2019)

LA CITATION DU MOIS

« L'intérêt du peuple est l'intérêt général, l'intérêt des riches est l'intérêt particulier. Le peuple ne demande que le nécessaire, il ne veut que justice et tranquillité ; les riches prétendent à tout, ils veulent tout envahir et tout dominer. »

Maximilien Robespierre
(1758 – 1794)

LE CHIFFRE DU MOIS

3 millions

C'est le nombre de ménages vivant en situation de précarité énergétique c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8 % de leurs revenus à se chauffer.

Bien vivre ensemble...

MOOSCH, UN VILLAGE ATTRACTIF

C'est sans doute l'arrivée de nouveaux acteurs du monde économique qui nous incite à rappeler **la chance que nous avons de pouvoir trouver chez nous tous les commerces et tous les services de bases** au moment où de très nombreux maires ruraux se battent, ici pour conserver une boulangerie, là pour trouver un médecin, ailleurs pour empêcher la fermeture d'une classe ou de l'école…
Chez nous, un nouveau boulanger, d'emblée distingué par **un prix pour sa baguette**, rejoignant ainsi Jean-Philippe KUHNER **déjà habitué des podiums** pour la qualité de sa charcuterie. Nouvelle activité d'horlogerie-bijouterie et pension féline-canine rue de la gare, nouveau pharmacien qui apparemment va rester chez nous longtemps. Plus ancienne, la petite zone commerciale rue des Ecoles avec son magasin de vente et réparation de télévisions et d'appareils électro-ménagers et son atelier de soins pour nos animaux domestiques. Malheureusement, la Petite Epicerie va cesser son activité pour cause de fréquentation insuffisante. Et même, si ce n'est pas du commerce, on ne peut omettre le cabinet infirmier dont les dames sont si appréciées dans le village. Nous avons encore deux médecins, **c'est quasiment un luxe** ; chacun connait la problématique liée aux futurs départs à la retraite de plusieurs médecins dans la vallée. Nous avons un kiné, un cabinet dentaire, un vétérinaire, une salle de remise en forme et un deuxième cabinet infirmier… Et encore trois garagistes, deux chauffagistes-installateurs sanitaires, deux coiffeuses, cinq restaurants sans compter deux fermes-auberges, deux menuisiers, un crédit mutuel, un grossiste en produits de papeterie, une entreprise de construction, un bureau de tabac – point poste où il faut aller en cas de moral en berne ; **le sourire d'Agnès NORTH vous remettra d'aplomb instantanément**. N'oublions pas nos deux grandes entreprises Hydra et Royer qui se battent dans un environnement concurrentiel sans pitié pour continuer d'offrir des emplois dans notre vallée. Nous avons également deux écoles, l'une publique, l'autre privée, une structure périscolaire que nous finançons et qui rend un service immense aux couples qui travaillent dans les bassins d'emplois éloignés, une maison de retraite qui est le deuxième employeur de la Commune et une **magnifique église qui se trouve là où elle doit être, au milieu du village et il appartient au maire de veiller à ce qu'elle le reste.**

11 NOVEMBRE

Poilu et Feldgrau portés par les chasseurs alpin

La cérémonie dans notre nécropole à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été **grandiose, émouvante et de haute tenue.**

Notre ami, Roger BRINGARD, dont nous connaissons le patriotisme sincère avait voulu cette cérémonie au cimetière militaire de Moosch. Avec de nombreux acteurs locaux dont notre premier adjoint Jean-Marie MUNSCH, avec des bénévoles de tous horizons, le président du Souvenir Français a préparé cette cérémonie pendant une bonne année.
Pour « le dernier quart d'heure » pour reprendre la phrase célèbre de Clémenceau, **notre municipalité et notamment notre service technique** s'est mobilisée afin qu'il ne manque pas « un bouton de guêtre », comme l'affirmait le maréchal Le Bœuf qui fut ministre de la guerre de Napoléon III. Nous avons pu apprécier par ailleurs l'illumination de notre Vierge à l'Enfant divin réalisée par Christian KLEIN et son équipe. **Cette « bougie » allumée sur cette colline où souffle l'esprit et son halo de lumière dans la nuit était une symbolique forte.** Il ne faut jamais abuser du qualificatif d'historique… mais quand même, pour notre village, quel moment exceptionnel et quel honneur.
Ce moment-là restera gravé dans notre mémoire à jamais. Musiciens, chantres, sapeurs-pompiers volontaires, enfants des écoles et du collège, enseignants, soldats en armes et leurs gradés, gendarmes, membres du Souvenir Français et de l'UNC, présidents d'associations, élus de toute la vallée, Daniel MERIGNARGUES, notre Sous-Préfet, et surtout **des centaines de personnes, plus de mille selon la gendarmerie, ont communié avec une ferveur républicaine belle à voir** autour d'une idée simple qui pourrait résumer toutes les interventions fortes faites ce soir-là. « **Plus jamais la guerre, vive la paix et l'amitié entre les peuples.** » Nous sommes bien évidemment fiers de cette réussite et en même temps **nous avons le sentiment d'avoir fait tout simplement notre devoir**, devoir de mémoire et devoir d'histoire en ce qui concerne le maire. Jamais nous avons été autant remerciés et autant félicités et nous avons été très sensibles à cela.

Une cérémonie grandiose, émouvante et de haute tenue.

UN MOMENT DE GRÂCE

L'église était pleine à craquer pour le concert de l'Amitié du 2 décembre dernier, le public était aux anges et le concert fut merveilleux. Le maire le voulait tellement ce concert avant noël, parce qu'**un noël sans chant et sans musique n'est pas un vrai noël**. Il a harcelé Jacques RAHM et Daniel BINDER, leur savoir-faire a fait le reste. Il a également demandé à Elena notre concitoyenne de se joindre à la talentueuse troupe familiale des Binder rejointe par Maurice ZUSSY et Jean-Pierre JEANTON.
On ne présente pas ces deux-là.

Des solos, des duos et des trios avec accompagnement musical ou a capella nous ont fait frissonner de plaisir. Notre chorale a rejoint nos artistes visiteurs et a interprété avec brio les classiques chants de noël. Nos chantres avaient fait des répétitions supplémentaires pour préparer ce concert… et **ils ont été superbes**. Merci Jacques RAHM, merci Daniel BINDER, merci Jean-Paul WALTER pour cette fin d'après-midi chargée d'émotions délicieuses.

Elena et la tribu BINDER… la classe.

La Chorale chante Noël.

TÉLÉTHON 2018

Depuis 18 ans, nous apportons notre contribution à l'AFM, **notre village est l'un des plus généreux d'Alsace**. Il est vrai que nous ne ménageons pas nos efforts. Tournois de belote et de scrabble, concert à l'église et à l'Espérance avec nos mignons « Ecureuils volants », une grande tombola, trois courses à pied, un repas digne d'un grand restaurant, un thé dansant avec un concours de danse…

Et tout cela est possible, parce qu'une armée de bénévoles groupés autour des élus, s'engagent. On fait la fête pendant deux jours, mais on n'oublie pas pourquoi on fait tout cela.

De réelles avancées ont été enregistrées contre les maladies neuromusculaires. **Grâce à la thérapie génique, certaines de ces maladies peuvent être stoppées**… mais il reste encore tant à faire. Alors, continuons ensemble, pour les enfants malades, pour leurs familles, de se mouiller la chemise pendant ces deux jours de décembre si particuliers.

Moosch, un village généreux.

GRAND DÉBAT NATIONAL

Notre village ne doit pas rester à l'écart du « Grand débat national ».

Porte-parole de personne, nous entendons simplement **donner la parole à toutes celles et tous ceux qui voudront la prendre**.

La municipalité observera la plus stricte neutralité, transmettra les doléances et propositions des mooschois… et n'assumera pas, bien évidemment, les suites (ou les non-suites) que le Président de la République et le gouvernement donneront à ce grand et inédit débat.

Rendez-vous vendredi 1er mars salle Coutouly – 18 h 30.

DIY EN THUR – ATELIER COUTURE

Vous aimez la couture ? Vous voulez essayer de créer des sacs, vêtements, accessoires ?

« DIY en Thur » **vous propose un atelier de couture mensuel le samedi matin (9 h – 12 h)** dans une salle à l'étage de la maison des Associations (bâtiment scolaire). **L'objectif est de progresser, d'échanger des techniques, de partager des patrons, réveiller sa curiosité.** Alors n'hésitez pas à venir **partager un moment convivial** autour de sa machine à coudre !

L'adhésion annuelle est de 10 €, et des cours de couture menés par une professionnelle confirmée sont proposés pour 5€ / heure. **Le premier cours aura lieux le 9 mars prochain.**

Plus d'information à l'adresse suivante : cecile.bernhard@gmail.com

RECOMMANDATION

Chacun l'aura remarqué, nous avons de plus en plus souvent, hélas, **« la visite » de l'hélicoptère du Moenchsberg** appelé pour une urgence.

La place des fêtes est un lieu idéal pour atterrir… à la condition que les voitures ne stationnent pas au milieu de la place.

Alors dans la mesure du possible, merci de stationner sur les bords de la place ce qui laisse le centre de la place libre d'accès. **Les minutes gagnées peuvent sauver une vie.**

Bien vivre ensemble...

L'ADMINISTRÉE AVENTURIÈRE

Emmy EGLER, l'une de nos concitoyennes, a grandi rue de Malmerspach… Comme beaucoup de jeunes mooschois, elle a quitté notre village pour raisons professionnelles. Mais pour Emmy pas de mouvement pendulaire journalier, **elle a choisi l'exotisme et est partie pour un bout de France très lointain, la Guyane**. Au mois de novembre, elle a fait parvenir à la mairie une carte postale en nous demandant de transmettre « **un bonjour à tous les habitants de notre charmant village… village qui me manque un peu tout de même, a-t-elle écrit.** »

Le Bac en poche, Emmy a fait une licence de sciences du langage… En surfant sur Internet elle a découvert que l'on cherchait des professeurs pour enseigner en Guyane… elle a postulé, a été retenue et **la voilà à Camopi, une commune de 1700 habitants, isolée dans la forêt amazonienne.**

La langue française n'est pas la langue maternelle de ses élèves qui sont issus de tribus amérindiennes et parlent le dialecte Teko et Wayampi. Le transport scolaire pour les élèves n'habitant pas le bourg se fait **en pirogue scolaire**. Pour faire Moosch – Camopi, il faut 10 heures d'avion depuis Bâle – Mulhouse, 3 heures de taxi depuis Cayenne et enfin 7 heures de pirogue pour arriver à destination.

La richesse de la France, c'est la diversité de ses paysages, de ses climats et des hommes qui composent notre nation. Pour le moins que l'on puisse dire, **le dépaysement de notre administrée aventurière est total.**

Nous souhaitons à Emmy **un beau séjour dans cette France lointaine, plein épanouissement dans ce beau métier** qu'elle a choisi et une accumulation de moments forts qui feront plus tard de magnifiques souvenirs.

Hélas les photos ont mal supporté le voyage. Nous nous en excusons. Elles gardent néanmoins valeur de témoignage.

Fusées à Kourou

Le fleuve Oyapock.

Emmy et son sympathique et paresseux petit-ami exotique.

Agir pour les Mooschois

A LA BIBLIOTHÈQUE, UN DERNIER TRIMESTRE PLEIN D'ACTIVITÉS

Depuis l'automne dernier, plusieurs activités ont été organisées à « La Mine aux Bouquins ».

HALLOWEEN

Les sorcières ont côtoyé les diables, les momies et les fantômes. **Quelques petits monstres et citrouilles ont renforcé les rangs de la vingtaine d'enfants venus costumés et maquillés pour cette soirée.**
La lecture de l'histoire de la vieille sorcière qui vivait dans le village avec son chien-monstre a fait frémir les plus petits et sourire les plus grands qui jouaient aux malins mais s'effrayaient malgré tout à chaque cri aigu de la sorcière. L'histoire s'est bien terminée car la vilaine marâtre a été dévorée par son chien-monstre et les enfants ont pu profiter des jeux et des friandises distribuées à la fin de la soirée.

Les enfants d'Halloween écoutent sagement le conte de la vieille sorcière.

LES NOUVEAUTES

Durant cette même période et après une rentrée littéraire pleine de surprises, **les livres qui ont fait l'actualité de la presse ont été achetés et mis en rayon. Environ 80 nouveaux bouquins ont fait la joie de notre public lecteur.**
Parmi les principaux titres, il faut retenir le dernier né de Michel BUSSY, d'Harlan COBEN, Bernard MINIER ainsi que de l'effrayant Donato CARRISI. Un choix important et toute une gamme de polars comme le dernier GRANGE, toujours aussi « cru » dans son écriture avec une histoire qui laisse le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page. D'autres romans policiers attendent les lecteurs pour les faire frissonner.
Un grand choix également dans les derniers romans du terroir avec des auteurs connus et appréciés de nos lecteurs comme BOURDIN, DUPUY, LABORIE, ou encore Agnès MARTIN LUGAN dont les lectrices attendent avec impatience le nouvel opus.

NOEL

Plus festive, la dernière activité de l'année consacrée aux enfants était la **décoration du sapin devant le lavoir**. Cette année ce sont des étoiles bleues qui ont été dédicacées par les écolières et écoliers et un goûter avec brioche et chocolat chaud offert par la Municipalité a rassemblé tout ce beau petit monde à la sortie de l'école.

Le sapin de Noël des enfants de nos écoles.

LIRE ET FAIRE LIRE

La nouveauté de cette nouvelle année est **l'atelier lecture du vendredi après-midi avec les écoliers de notre village.**
Trois groupes de 5 à 6 élèves de la maternelle au CM2 s'installent confortablement à la biblio, dans la salle des instituteurs et dans la salle de lecture de l'école. Assis, couchés, le menton sur les genoux, les enfants écoutent trois lectrices leur raconter une histoire.
Faire découvrir aux enfants que lire peut devenir une façon de voyager, de développer l'imagination, la sensibilité et la créativité, savoir prendre le temps de s'asseoir avec un livre, découvrir des personnages réels ou imaginaires, **éprouver par la lecture des émotions joyeuses ou bouleversantes, donner tout simplement l'envie et le plaisir de lire, c'est ce que la bibliothèque de notre village souhaite pouvoir réaliser au travers de cette nouvelle activité.**
Un partenariat a été signé par la municipalité, l'école et la bibliothèque avec l'Association « **Lire et Faire Lire** ». A partir du mois de mars, la Bibliothèque envisage de mettre en place **tous les 1er mercredis du mois de 10 h 30 à 11 h 15, une séance de lecture lors de laquelle une conteuse viendra lire une histoire aux enfants**. Une information plus précise au sujet de cette animation gratuite sera diffusée prochainement et **nous espérons vivement qu'elle sera appréciée des enfants et des parents.**

ETOFFER L'EQUIPE DES BENEVOLES

Nous souhaiterions, comme par le passé, réouvrir le mercredi après-midi. **Nous manquons cependant de bénévoles. Toute bonne volonté serait la bienvenue sachant que la bibliothèque est ouverte à tout le monde** : enfants, ados et adultes, et pas seulement aux habitants de notre village, mais également à toutes celles et ceux des villages voisins.

Nous profitons de cette première « Lettre Municipale » de 2019 pour **vous souhaiter une bonne année et remercier tout particulièrement les commerçants et artisans du village qui répondent tous les ans favorablement à notre demande de prise en charge des abonnements à toutes les revues, très appréciées par nos lecteurs.**

La Mine aux Bouquins
Horaires : Lundi 16 h – 17 h - Mercredi 10 h – 12 h - Vendredi 16 h – 18 h

Agir pour les Mooschois

UN SURSIS POUR LA MATERNITÉ

La maternité de Thann est en sursis, cela est une preuve que **la mobilisation du territoire paie et que le front commun des élus et des citoyens peut peser dans le débat de l'aménagement de notre territoire !**

Les prochains mois vont être décisifs, d'autant plus qu'actuellement se décident les grandes lignes du projet de loi « MA SANTE 2022 ». Or, sous l'appellation « hôpital de proximité », notre hôpital se verrait dépourvu de la chirurgie et de l'obstétrique. Ce n'est pas satisfaisant ! Nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone.

Le taux de fréquentation de l'hôpital va être un élément qui sera pris en compte dans les négociations avec le Groupement Hospitalier dont l'hôpital de Thann dépend, mais aussi auprès de l'Agence Régionale de Santé qui est en charge de l'organisation de l'offre de soins à l'échelle du Grand Est.

Il est donc important que les habitants du Pays Thur Doller aient connaissance de la palette des spécialités qui sont pratiquées à Thann, afin d'y aller en priorité !

Dermatologie, urologie, gynécologie, obstétrique, chirurgie vasculaire, traumatologie, chirurgie digestive, ophtalmologie, gastro-entérologie, diabéto-endocrinologie et chirurgie pédiatrique sont autant de domaines traités à Thann. Sans compter la polyclinique qui est en mesure d'accueillir toutes les urgences en journée.

Souvent, les permanences sont assurées par des médecins mulhousiens, alors pourquoi allonger les trajets ? Allons consulter à Thann !

Nous bénéficions d'un hôpital de proximité avec du personnel compétent, sachons en faire usage et le pérenniser !

Association REST (pour la REnaissance des Services hospitaliers Thannois)

Manifestation du 24 novembre dans les rues de Thann et devant l'hôpital.

PARTICIPATION CITOYENNE

« Participation citoyenne » est la dénomination officielle de ce que nous appelons plus simplement « **voisins attentifs** ».

Depuis notre réunion à laquelle avait participé une bonne cinquantaine de mooschoises et de mooschois, **15 référents de quartiers et de rues se sont portés volontaires** pour faire un bout de chemin avec nous. Les choses se mettent en place : **une méthode a été définie avec la brigade de gendarmerie de Fellering** et la Procureure de la République vient de valider notre protocole.

Dans quelques temps, nous allons officialiser le dispositif avec Daniel MERIGNARGUES, notre Sous-Préfet et le chef d'escadron de la gendarmerie de l'arrondissement. Les référents « voisins attentifs » qu'il faudra informer dès qu'un élément suspect se révèle dans un quartier sont les suivants :

BERNA Marthe, 26 a, rue Werschholtz – BITSCHINE Jean-Louis, 9, rue du Moulin – BOULIN Michel, 2, rue du Belacker – FERRAN Rodolphe, 15, rue des Mésanges – FICHTER Alain, 6, rue du Rossberg – GILLME Christophe, 70, rue de la Gare – GRAU Jean-Jacques, 5, rue du Général de Gaulle – LOUVET Didier, 2, rue de la Carrière – MURA Bertrand, 6, rue des Platanes – OBRECHT Jean-Luc, 22, rue de la Gare – RIETHMULLER Sabine, 4, rue André Malraux – RIETHMULLER Sylviane, 2, rue des Ecoles – RINGENBACH Pascale, 7a, rue du Cimetière Militaire – SCHNEIDER Robert, 28, rue de Malmerspach – SCHRUOFFENEGER José, 20, rue du Cercle Catholique – TAGUINE Erwan, 72, rue du Général de Gaulle – WALTER Bernard, 1, hameau de la Mine d'Argent.

Réunion de travail des référents de la « Participation Citoyenne » avec la gendarmerie.

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous avons constaté à plusieurs reprises des **dépôts sauvages**, constitués de produits divers et variés, **en aval du chalet des pêcheurs**, à quelques mètres du ruisseau… Ces dépôts sont naturellement interdits. Déposer des détritus en pleine nature, à proximité d'un cours d'eau de surcroit est plus que de l'incivilité ; **c'est aussi une infraction**. Cette infraction peut valoir une contravention de cinquième classe et **la confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction et enfin une amende de 1 500 euros**.

LE BUS DE LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE…

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés et l'ouverture commerciale est effective dans notre commune depuis quelques temps. Vous pouvez désormais **souscrire un abonnement fibre optique** et bénéficier de débits internet inégalés. Le Bus de la Fibre ROSACE sera présent **mercredi 13 mars de 13 h à 16 h sur la place des Incorporés de Force**. Vous pourrez découvrir ce dispositif et parcourir les différentes animations proposées (film en réalité virtuelle, application connectée informative et ludique, quizz de la fibre, vidéobox). Ce sera également l'occasion de retrouver 4 des fournisseurs d'accès internet présents sur le réseau Rosace, à savoir : CORIOLIS, WIBOX, VIALIS et VIDEOFUTUR. **Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.**

Retour sur images

Cérémonie du 11 novembre : plus de mille personnes ont commémoré le centenaire de l'armistice au cimetière militaire de notre village.

Les « papoteuses du lundi » ont préparé le sapin de Noël de la mairie.

Fête des Seniors : en avant pour le madison.

« Les Amis de la Résidence » au marché de Thann pour la traditionnelle vente de Bredalas confectionnés par les bénévoles.

Les benjamins de la classe 48 chantent Noël avec les « mères noël ».

Retour sur images

Remise des cadeaux de Noël aux enfants des écoles… Valérie, l'institutrice, dirige la chorale des enfants. Chants de circonstance !

Le concert du Téléthon : invité par les « Ecureuils volants » le groupe VITALL a fait un tabac.

La préparation des assiettes pour les convives.

L'excellent repas du Téléthon rassemble beaucoup de mooschoises et de mooschois dans la bonne humeur.

Concert caritatif de la Croix Rouge : les Tinoniers ont embarqué le public pour des voyages lointains. « Hisse et ho santiano…»

Cérémonie du Nouvel An : le Conseil Municipal adresse ses vœux de bienveillance et de tolérance à l'assemblée des forces vives.

Ils ont été honorés par la Commune parce qu'ils le valent bien.

Comme de coutume, la Gugga Hairupfer a été le fer de lance du carnaval mooschois. L'Espérance a été une fois de plus à la hauteur. Plusieurs chars très joliment décorés s'étaient préparés pour cette fête traditionnelle par exemple les petits lapins, coqs et poules que nos amis les aviculteurs avaient mis en cage.

Une météo catastrophique nous a privé de notre cavalcade l'après-midi. « Pas grave, nous a dit le président Schinzing, on s'amusera dans notre salle Aloyse Mura.»

Rubrique du Papydocteur

LA GASTRO-ENTÉRITE

La **gastro-entérite** est une infection du **système digestif** qui cause nausées, vomissements, crampes abdominales et diarrhée, parfois de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue. Dans la majorité des cas, elle est de courte durée. Les symptômes surviennent rapidement et disparaissent généralement au bout de 1 à 3 jours.

Actuellement, en France métropolitaine, la semaine dernière, le taux d'incidence des cas de diarrhée aiguë vus en consultation de médecine générale a été estimé à 176 cas pour 100 000 habitants dépassant légèrement le seuil épidémique (170 cas pour 100 000 habitants) pour la troisième semaine consécutive. (Bulletin du réseau Sentinelles du 30/01/19).

La gastro-entérite a de multiples causes. Il peut s'agir de virus, de bactéries ou d'autres micro-organismes qui se transmettent principalement par les mains, l'eau et les aliments contaminés. L'intensité et la durée des symptômes varient selon la cause. Les gastro-entérites sont d'origine virale dans plus des deux tiers des cas et se manifestent par une perte d'appétit, des crampes abdominales, des nausées et des vomissements, une diarrhée très aqueuse, une sécheresse de la bouche et de la peau, des envies d'uriner moins fréquentes et une urine plus foncée que d'habitude, des crampes musculaires, une perte de poids due à une déshydratation, grave chez l'adulte, mais pouvant provoquer le décès chez les nourrissons et les personnes fragilisées. **Les jeunes enfants (de 6 mois à 3 ans)**, surtout ceux qui fréquentent les garderies ou les crèches en raison de la multiplication des contacts **sont particulièrement à risque** parce que leur système immunitaire est immature et qu'ils portent tout à leur bouche.

Les personnes âgées, surtout celles qui vivent en résidence paient également un lourd tribu à cette affection parce que leur système immunitaire s'affaiblit avec l'âge et que la vie en communauté favorise la transmission des germes. Il ne se passe pas un hiver sans une « gastro » à la Résidence Jungck comme dans les autres EHPAD d'ailleurs, nécessitant des mesures de confinement et de réduction des activités d'animation.

Sont également à risque **les personnes qui vivent ou travaillent en milieu clos** : crèche, EHPAD, hôpital, prison, avion, bateau, … En 2018 un gros bateau de croisière (4000 passagers) a dû se dérouter et abréger la croisière en raison d'une épidémie de gastro-entérite à bord. **Les personnes ayant un système immunitaire affaibli par une maladie** ou par des médicaments immunosuppresseurs (antirejet pour les patients greffés, chimiothérapies, certains médicaments anti-arthritiques, cortisone ou antibiotiques) qui déséquilibrent la flore intestinale sont plus sensibles aux gastro-entérites.

MESURES À PRENDRE POUR PRÉVENIR LA CONTAMINATION DE PERSONNE À PERSONNE, QUI EST LA PLUS FRÉQUENTE :

Se laver les mains et laver celles de son enfant régulièrement à l'eau et au savon (surtout avant de manger, avant de préparer les repas, après être allé aux toilettes et après avoir changé une couche). Les solutions hydro-alcooliques vendues en pharmacie sont également très efficaces. **Bien laver les vêtements souillés**, nettoyer tout objet souillé par la diarrhée ou les vomissements avec un désinfectant (eau de Javel surtout pour les toilettes et le lavabo). **Ne pas partager d'ustensiles ou de nourriture avec une personne qui a la gastro-entérite**. Ne pas partager de serviettes de bain. Éviter le plus possible les contacts directs avec une personne qui a la gastro-entérite. **No bisous !!**

Pour prévenir l'intoxication alimentaire autre forme de gastro : bien cuire les aliments, surtout la viande rouge, la volaille et les œufs et réfrigérer les restes dans les 2 heures qui suivent leur cuisson pour empêcher la prolifération des germes. Rincer à l'eau du robinet les fruits et légumes qui sont consommés frais. Ne pas cuisiner sur une surface qui est entrée en contact avec de la viande ou de la volaille crue (utiliser une planche pour découper la viande crue et une autre pour les légumes). Bien nettoyer les ustensiles de cuisine après les avoir utilisés. Manger des produits laitiers pasteurisés de préférence (la pasteurisation tue les microbes par la chaleur). S'assurer que la température du réfrigérateur ne dépasse pas 4 °C. En voyage dans un pays où les conditions sanitaires sont déficientes, privilégier l'eau en bouteille, les boissons gazeuses (le Coca n'a aucune vertu antidiarrhéique mais c'est parfois la seule source d'eau potable) la bière en bouteille, le thé et le café préparés avec de l'eau ayant effectivement bouilli. Éviter les crudités et les fruits non pelés. Se faire vacciner contre la fièvre typhoïde (infection par salmonella typhi) si l'on prévoit de voyager dans un pays où cette maladie a cours (pays en voie de développement). La fièvre typhoïde et le choléra se contractent tous deux par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés.

POUR PRÉVENIR LA GASTRO-ENTÉRITE CHEZ LE JEUNE ENFANT

Chez les enfants, les infections par le rotavirus sont pratiquement inévitables, surtout si l'enfant est gardé en collectivité. Ainsi, à l'âge de 5 ans, plus de 95 % des enfants auront été infectés au moins une fois par ce virus. **Il existe depuis 2006 un vaccin contre la gastro-entérite à rotavirus**. Il est à administrer aux bébés à partir de 6 semaines. La vaccination comporte 2 ou 3 doses, par voie orale, avec un intervalle d'au moins 1 mois entre les doses. Ce vaccin est efficace et malgré la prolifération actuelle des « antivaccins » doit être recommandé bien que non obligatoire.

Le **traitement** de la gastro-entérite est essentiellement la **réhydratation** : quand il y a des vomissements, attendre quelques temps après qu'ils aient cessé avant de boire éventuellement une solution de réhydratation (en vente en pharmacie) ou de l'eau par petites gorgées. **Éviter l'alcool, qui déshydrate et irrite le système digestif. Éviter aussi de boire plusieurs verres de boissons gazeuses sucrées par jour** (cola notamment). Leur concentration en sucre peut aggraver la diarrhée.

Tant que les malaises persistent, mieux vaut éviter de consommer les aliments suivants, ils aggravent les crampes et la diarrhée : produits laitiers, jus d'agrumes, viande, plats épicés, aliments riches en gras, fruits **à l'exception des bananes, qui seraient plutôt bénéfiques**, même chez les jeunes enfants de 5 à 12 mois, légumes crus. Le riz blanc, les céréales sans sucre, le pain blanc sont habituellement bien tolérés et réduisent la diarrhée. Cesser de manger si les symptômes reviennent. Ensuite, ajouter petit à petit fruits et légumes (carottes cuites, gelée de coings), yogourt, puis aliments protéinés (la viande maigre, le poisson, les œufs, le fromage, etc…).

Pour « bloquer » la diarrhée, notamment en voyage, **des médicaments antidiarrhéiques, comme le lopéramide (Imodium) peuvent être utilisés**. Cependant, ils ne traitent pas l'infection Ils sont contre-indiqués en présence de fièvre élevée ou de sang dans les selles. Dans les cas plus graves, **l'hospitalisation peut être nécessaire**. Une perfusion intraveineuse réhydrate alors l'organisme. Des antibiotiques sont prescrits si nécessaire pour traiter une gastro-entérite bactérienne grave. On peut très bien se guérir soi-même de la gastro-entérite. La plupart sont virales et ne sont pas guéries par la prise d'un médicament antibiotique. La réhydratation orale fonctionne très bien la plupart du temps.

Préserver notre cadre de vie

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

Pour une fois, **je vais parler « chasse »**. Un groupe de réflexion réunissant notamment des élus de la vallée a présenté des propositions sur les objectifs que devrait se fixer la chasse dans la vallée pour parvenir à un **équilibre agro – sylvo – cynégétique**. Ces propositions ont fait l'objet de commentaires de la part des chasseurs du GIC 14. **Je souhaitais y ajouter mes propres réflexions.**

Affirmer l'objectif prioritaire de régulation active des populations de gibier rouge (cervidés) et de sangliers. (Groupe de réflexion)

Les chasseurs sont d'accords avec l'objectif avec la seule restriction qu'ils doivent se conformer aux plans de chasse légaux (nombre d'animaux qu'ils sont autorisés à prélever sur la saison).

Précisons que, en règle générale, seul le minimum autorisé est réalisé et que les maximums, ce qui serait souhaitable vu la surdensité de gibier, ne sont jamais atteints. (Marc SOLARI)

Interdire progressivement toute forme d'agrainage et d'affouragement partout sur le massif et toute l'année. (G. R.)

Proposition stupide disent les chasseurs. L'agrainage sert à maintenir les animaux loin des prés et des cultures. Il sert aussi à cantonner les animaux sur les parcelles qui seront chassées et facilite le tir à l'affût. L'affouragement (en clair donner du foin ou des granulés aux cervidés) n'est pratiqué qu'en cas de disette hivernale pour empêcher les cervidés de s'attaquer aux arbres.

L'expérience a montré que l'agrainage est totalement inefficace pour protéger les prés et les cultures. Les sangliers viennent sur les prairies pour y trouver des larves et des insectes qui font partie de leur régime alimentaire normal. Les gaver de maïs ne change rien, voire aggrave leurs besoins en protéines animales. L'agrainage n'est utile que pour faciliter le tir, pour cela quelques poignées de maïs suffisent. De plus l'agrainage profite aussi aux cervidés et même aux chamois qui ont vite appris à apprécier cette nourriture nouvelle. Il permet la survie d'un maximum de jeunes, augmente la taille et le nombre de portées et abaisse l'âge de reproduction des femelles, ce qui contribue à une explosion des populations que les chasseurs se montrent ensuite totalement incapables de réguler. Ce qui fait que le prétendu remède est pire que le mal... A noter qu'en cas d'abandon de l'agrainage (on a le droit de rêver,) il faudra plusieurs années vu la taille de la population actuelle de sangliers, pour en ressentir les effets. Pour ce qui est des cervidés l'affouragement n'a aucun effet sur les dégâts aux arbres (écorçage) pire il aggrave le problème. Les cervidés consomment de l'écorce et des jeunes plants car ils ont besoin d'une certaine quantité de ligneux dans leur alimentation, La nourriture artificielle apportée est pauvre en cellulose ce qui augmente leurs besoins en écorce pour compenser et donc le volume des dégâts aux arbres. La encore le remède est pire que le mal. (M. S.)

Augmenter de façon forte et temporaire les objectifs de prélèvement en augmentant les minima de plans de chasse. (G. R.)

Proposition stupide disent les chasseurs prise sous l'influence de l'ONF qui, par idéologie, est contre la présence du gibier en forêt, alors que la gestion actuelle de la forêt ne permet plus au gibier de se nourrir correctement. Sans compter le dérangement par le tourisme etc …

Les élus ne comprennent pas que leur capital faunistique et donc les revenus de la chasse sont en jeu. En effet s'il y a moins de grand gibier les chasseurs ne voudront plus payer autant pour la location des lots de chasse.

L'argument concernant le prix des locations est le seul vrai. Les chasseurs se comportent comme un paysan éleveur. Plus il y a de bêtes dans le troupeau plus ils sont contents et plus ils sont disposés à payer. Mais une forêt se porte beaucoup mieux et est beaucoup plus variée au point de vue plantes, arbres, oiseaux et animaux divers avec une densité de gibier faible que l'inverse. Il y a là un choix à faire pour l'avenir : Soit privilégier les rentrées d'argent de la chasse, maintenir une population gibier importante (pour le plaisir de quelques privilégiés) et accepter les dégâts et la dégradation de la forêt avec comme conséquence le risque d'une destruction totale de l'état boisé à plus ou moins long terme.
Soit privilégier une forêt équilibrée et pérenne avec une faune et une végétation variées mais avec des revenus de la chasse moindre et un coût de régénération et de protection des jeunes plants réduit, voire nul. (M. S.)

Augmenter la pression de chasse au sanglier notamment par la mise en place d'un plan de gestion de cette espèce. (G. R.)

Les mesures en ce sens sont déjà prises disent les chasseurs : tir systématique de tous sangliers sauf la laie meneuse.

Force est de constater, vu les dégâts, que les résultats ne sont pas à la hauteur. (M. S.)

Assouplir les critères de tir notamment pour le cerf et le chamois pour améliorer l'efficacité des actions de chasse. (G. R.)

La gestion des cervidés est une grande réussite grâce à ces fameux critères de tir, la preuve : nous avons les plus beaux trophées de la région et les plus gros troupeaux de cervidés d'Alsace disent les chasseurs.
Digression philosophique sur l'expansion du chamois au-delà des Vosges du sud.
Avons-nous le droit (comme cela se fait actuellement) d'empêcher le chamois de coloniser les Vosges du nord et la plaine ??

La gestion des cervidés doit d'abord se faire sur des critères quantitatifs, une fois la population ramenée à un niveau compatible avec la survie de la forêt, il sera temps de faire une sélection en vue de satisfaire l'ego des amateurs de trophées. Pour ce qui est du chamois, espèce introduite (le chamois n'a jamais été présent dans les Vosges de manière naturelle) pour le plus grand plaisir des chasseurs et le malheur de la forêt, sa présence et sa gestion sont artificielles depuis son introduction et il est donc légitime de ne pas souhaiter son expansion (et les dégâts qui vont avec) à toute la région. (M. S.)

Suite de l'article dans le prochain numéro.

Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI TROIS FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE «LETTRE MUNICIPALE» DU MOIS D'OCTOBRE.

Les Elus municipaux ont approuvé notamment…

SEANCE DU 15 OCTOBRE

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Maire a fait part à l'assemblée que le service administratif doit être restructuré suite au départ à la retraite d'un agent et à **l'accroissement sensible d'activités nouvelles**, telles que la mise en place du prélèvement à la source, la protection des données personnelles et l'instauration du Répertoire Electoral Unique. De ce fait, l'amplitude horaire d'ouverture a dû être revue (**voir horaires d'ouverture page 2**).

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE CONTRÔLE ÉLECTORAL

Le Maire indique que la réforme portant création du répertoire électoral unique (REU) **confère désormais aux maires la responsabilité de la révision des listes électorales de leur commune.** Dans ce cadre, à partir du 11 janvier 2019, des commissions de contrôle chargées d'examiner les recours formés par les électeurs préalablement à tout recours contentieux, remplaceront les actuelles commissions administratives.

La composition de ces commissions diffère selon le nombre d'habitants de la commune :

- **dans les communes de l 000 habitants et plus, la commission est composée de cinq conseillers municipaux**, il convient également d'y adjoindre autant de suppléants désignés de la même manière.

VERSEMENT CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE - ACHAT DE LIVRES POUR LES ÉCOLES

Le Maire précise à l'assemblée que M. l'Inspecteur de Thann lui a fait savoir que l'Education nationale a décidé d'acheter des livres de bibliothèque pour l'école de Moosch d'une valeur de 2.500,00€ **à la condition que la Commune verse des crédits complémentaires.**

Il propose au Conseil de voter un crédit complémentaire de 400,00 €, ce qui a été fait à l'unanimité.

RESTRICTION D'EAU POUR LES FONTAINES PUBLIQUES

Depuis le printemps dernier, notre vallée est régulièrement en état de manque crucial d'eau potable, certaines communes devant même procéder à l'approvisionnement de leurs réservoirs. La Communauté de Communes alerte à intervalle régulier les mairies, leur demandant de procéder à des restrictions d'eau potable notamment sur les fontaines publiques encore en eau. Notre commune y a toujours donné suite **d'autant plus que les deux fontaines communales (Coutouly et Lavoir) comportent des compteurs d'eau dont l'eau est payante**.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de mettre en place un programmateur sur chaque fontaine et opte pour une solution de fonctionnement alternée au printemps et en été, tel que défini ci-dessous :
- fontaine du LAVOIR : de 09h00 à 15h00.
- fontaine COUTOULY : de 15h00 à 21h00

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DE THANN

Le conseil a voté à l'unanimité une **motion de combat** contre la fermeture de la maternité de Thann en affirmant avec force son attachement à l'hôpital de Thann.

RN66

Le maire a participé à une réunion à l'invitation de Monsieur le Préfet, concernant **les mobilités dans la haute vallée de la Thur.** Monsieur le Préfet a fait part de sa volonté de procéder par « petits pas » en expérimentant des mesures susceptibles d'améliorer, même modestement, la situation. Par exemple, **la neutralisation du feu routier qui double celui du passage à niveau n° 22 de Thann ou bien la suppression des rétrécissements de circulation** de deux à une chaussée en amont des giratoires entre Cernay et Vieux-Thann. Ces deux mesures qui seront mises en œuvre en 2019 seront de nature à fluidifier (un peu) la circulation aux endroits les plus « difficiles » de la RN 66.

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE

Le Maire a évoqué le **drame de Strasbourg**. « Cet attentat, commis par un fanatique par ailleurs grand voyou a-t-il dit, nous touche particulièrement parce que Strasbourg, c'est chez nous ». **Le Conseil a observé une minute de silence** en hommage aux victimes. Il a également remercié les Conseillers et tous les bénévoles pour **leur implication dans le déroulement de la fête des Séniors particulièrement réussie**. « Je crois que nous avons distribué beaucoup de bonheur à nos ainés. » a-t-il ajouté. Il a également informé le Conseil de **la visite des Gilets Jaunes du rond-point de Malmerspach**. Il a recueilli leurs multiples doléances et les a adressées à M. le Sous-Préfet de THANN et au Député de la circonscription.

SEANCE DU 14 JANVIER

COUPES ET DEVIS FORESTIERS 2019

Mme Claudine HALM-CLAUDIN, agent de l'ONF a présenté l'état d'assiette des coupes et des devis de travaux prévus pour 2019. **Compte tenu de la baisse des recettes prévisionnelles, le maire a demandé à l'ONF de ramener le montant des travaux en forêt de 20.276 € à 13.061.16 €**, dans le cadre des économies à réaliser. Le volume des coupes est estimé à 3071 m3 qui génèrera une recette prévisionnelle nette de 43.985 €.

SOUTIEN À LA RÉSOLUTION DU 101E CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

Le Maire a soumis à l'assemblée, la résolution générale du 101e Congrès des maires, présentée le 22 novembre dernier. **Ce document solennel rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France**. Il constitue à la fois la feuille de route de l'année à venir et le mandat pour la négociation que l'AMF veut ouvrir avec le Président de la République et le Gouvernement. **Le conseil municipal, soutient avec force, la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement**.

LES CONSEILLERS ONT DIT…

« Il y a tant de choses à faire encore afin de faire vivre notre village. En espérant pouvoir atteindre nos objectifs et réaliser nos projets futurs, je souhaite que cette année soit riche et fructueuse, que nous puissions continuer sur notre lancée avec notre but commun de toujours servir au mieux les habitants de notre village. » (cérémonie des vœux)

Pascale RINGENBACH,
Adjointe au Maire

Paroles de lecteurs

Un courrier d'une citoyenne de Moosch adressé au Président de la République et au Maire

« Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la République,

Au travers des Maires de France, Monsieur le Président **vous donnez la parole aux citoyens de notre pays de liberté**. C'est par le biais du maire de Moosch, que je prends l'opportunité d'exprimer mon ressenti. La France est un beau pays, pays des droits de l'Homme ayant des savoirs faire précieux, un système social et de la santé envié par beaucoup de pays voisins et de par le monde.

Je me présente, je suis une femme qui fêtera ces 59 ans cette année, mère de 2 enfants. Je travaille dans la fonction publique hospitalière depuis 1978, où j'ai pu grâce à de nombreuses formations effectuer une belle carrière dont je suis fière. J'habite un petit village en Alsace, au fond d'une vallée encastrée et malgré de nombreuses difficultés, le maire sait gérer cette commune où il fait bon vivre. Dans ce village, le maire sait fédérer ses citoyens et nous pouvons nous vanter d'un endettement très correct en ces temps où les villages sont oubliés. Et pourtant **ces villages sont l'âme de notre pays.** Il ne faut pas les oublier.

Je prends le temps de vous écrire, du fait que **je ne me retrouve plus dans ce pays. Je me pose des questions sur l'avenir de celui-ci et de l'héritage que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants**.

La France a de grandes richesses, mais notre savoir-faire précieux n'est pas gardé et très souvent délocalisé. Notre dette s'agrandit et flirte avec un pourcentage du PIB qui ne sera pas toléré par les instances européennes.

Je me permets de faire le constat de mon point de vue de simple citoyenne française. En tant que mère de famille, j'ai géré mon budget en tenant compte de l'argent disponible et je n'ai jamais dépensé à outrance. **Un pays, une région, un village doit prendre exemple sur ce genre de gestion**.

J'ai commencé ma carrière professionnelle en tant que technicienne de laboratoire, à ce jour je suis cadre supérieur et responsable des laboratoires d'un hôpital. J'aime mon travail et pourtant **j'ai de plus en plus de difficultés dans l'exercice de ma fonction.** Malgré un pourcentage de chômage, en France, qui est d'environ 10% **j'ai du mal à recruter du personnel compétent**. Ce constat est fait pour d'autres métiers dans la fonction publique hospitalière. Les raisons sont diverses, une des raisons est que **le travail dans les hôpitaux devient de plus en plus contraignant** et que le patient ne doit pas être considéré comme un produit d'une entreprise. La vie du patient est entre les mains du personnel hospitalier. Une autre raison pour laquelle les recrutements sont plus difficiles est que le travail n'est plus la valeur principale, souvent les loisirs et le confort sont plus importants.

Notre système social doit être préservé, ainsi permettre à nos hôpitaux de prendre en charge les patients, et non des clients, avec professionnalisme. **Le personnel de santé en place a la passion de soigner, mais ces dernières années, il s'essouffle et la qualité de leur service s'en ressent**. Les patients eux-mêmes font le même constat.

Je suis également choquée par les violences lors des manifestations dans certains quartiers de ville. En revenant quelques années en arrière, les gens respectaient plus le personnel de l'éducation, ceux en uniforme et même le bien d'autrui.

Faut-il réintroduire dans l'apprentissage de nos enfants la morale, le respect par le biais d'instructions dédiées tant à l'école qu'à la maison ?

Je vais conclure en vous disant que je n'ai pas la prétention d'avoir la solution à tous les problèmes de notre beau pays. Néanmoins en ne réagissant pas et en ne mettant pas le travail en valeur, je crains que **nos enfants et petits-enfants nous reprochent de n'avoir pas su préserver la beauté et les richesses de ce beau pays.** »

Marie-E.P.

Un courrier d'une autre citoyenne de notre village qui affirme des convictions fortes

« **Urgence climatique, nous avons tous le pouvoir de changer**

On a entendu à maintes reprises que **fin du monde et fin de mois ne sont pas compatibles.** Mais est-ce bien vrai ? Comment nous, citoyens de Moosch, pouvons-nous agir en faveur de la planète tout en épargnant notre portefeuille.

L'objectif n'est pas de rappeler l'ensemble des dérèglements climatiques et de la nécessité d'agir pour sauver notre planète telle que nous la connaissons aujourd'hui mais de proposer des solutions et d'ensemble faire des petits pas vers l'écologie !

Je vous suggère d'aborder chaque trimestre un thème différent permettant de proposer des gestes accessibles à tous et toutes afin que notre planète reste un lieu de vie sain pour nous-mêmes et nos futures générations.

Abordons aujourd'hui le thème du transport routier. Rappelons que le **transport représente 30% des émissions de $C0^2$ aujourd'hui.** Dans notre vallée, personne ne peut rester insensible à cette problématique de transport quand on pense à l'accroissement du trafic sur la nationale 66. Ce surcroît de trafic entraine tout son lot de nuisances pour les usagers, comme la pollution atmosphérique, le bruit, les débris microscopiques de pneus.

Fort heureusement, notre vallée est traversée par le TER qui dessert l'ensemble des villages. Certes, si la fréquence des trains peut encore être améliorée, le TER n'en demeure pas moins un moyen de transport facile qui permet **en 38 min de rejoindre Moosch à Mulhouse**. Et pendant ces 38 min, il devient possible de se livrer à un tas d'occupations telles que : **lire, téléphoner, discuter, tricoter, réviser… et surtout ne pas stresser dans les bouchons** pendant plus d'une heure suivant les heures. Le train dessert Mulhouse Dornach pour ceux qui ne travaillent pas dans le centre, également Mulhouse où il y a possibilité de louer des vélos gratuitement (si on ne dépasse pas les 30 min) ou d'utiliser les transports en communs. Côté budget on peut difficilement faire mieux l'abonnement mensuel est de 66 € avec une participation obligatoire de l'employeur de 50% **soit 33€ par mois…**

Pour ceux qui ne souhaitent pas opter pour le train pour diverses raisons pourquoi ne pas **essayer le covoiturage** ? Les pôles d'activités se situent tous dans les mêmes zones et les horaires de travail sont assez fixes et peuvent donc coïncider. Penser aussi aux bénéfices qu'apporte le covoiturage : faire le voyage avec quelqu'un plutôt que tout seul, **partager les frais par deux, trois ou quatre en fonction du nombre de personnes dans la voiture**. Quoi de plus facile car il existe de nombreux parking le long de la nationale évitant ainsi de faire des détours. De plus l'accès aux informations de covoiturage est rendu très accessible via des sites internet dédiés. Citons le plus connu blablacar, ou alors Klaxit dont un bon nombre d'entreprises sont partenaires et prennent de ce fait en charge 50% du coût lié au covoiturage. **Alors pour 2019 essayons de circuler autrement.** »

Cécile B.

Paroles de lecteurs

Un courrier de Roger BRINGARD, président du Souvenir Français

Il y a 98 ans, un soldat inconnu mort bravement au champ d'honneur était choisi par Auguste THIN du 132 régiment d'infanterie pour être enterré sous la dalle de l'Arc de Triomphe. Depuis son inhumation officielle, sa tombe sacrée symbolise le sacrifice suprême des poilus de 14-18 mais aussi celui de ces milliers de soldats qui sont encore tombés au cours de la seconde guerre mondiale, en Indochine, en Afrique de nord ou en opérations extérieures. **Le soldat, le brave, qui dort ici fait l'objet d'un hommage quotidien selon un cérémonial que même l'occupation allemande n'a pas interrompu, depuis le 11 novembre 1921**. S'il pouvait parler, il nous dirait son indignation de voir combien il est difficile de transmettre sa mémoire et le respect qu'elle devrait inspirer à tous.

Le samedi 1er décembre 2018, à la faveur des débordements de la manifestation parisienne dite « gilets jaunes » des voyous, voire des salopards sans scrupules, sont parvenus à envahir les salles de l'Arc de triomphe et à se livrer à des **dégradations, des saccages ignobles et à des rapines** parmi les œuvres qu'elles contenaient.

Ces actes gratuits constituent d'intolérables profanations de ces lieux de Souvenir. Les hommes qui sont tombés en 14-18 pensaient qu'ils faisaient la dernière guerre, convaincus qu'ils étaient, de nous assurer un avenir de paix. Ils sont morts pour nous. Pas pour assister à cette lente mais inexorable régression des valeurs morales à laquelle nous assistons depuis un demi-siècle et qui fait craindre de nouvelles confrontations. Le manque de pouvoir d'achat, les frustrations le mal vivre n'excusent pas tout. Le Souvenir Français entend le poilu, crier du fond de son tombeau « Eh du respect jeune homme ».

Remerciements pour le 11 novembre et pour le concert du 2 décembre

« Je tenais à vous remercier pour l'organisation de la commémoration du 11 novembre. C'était un beau moment, **juste magnifique et plein d'émotions.** »

Julie PERRIN

« La cérémonie commémorative du 100ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre a été à la hauteur de nos espérances. Nous avons beaucoup apprécié l'organisation de cet événement exceptionnel, la magie de l'illumination du cimetière militaire, les messages de paix, les costumes d'époque, la musique, les chants. Tout était parfait. **Merci de nous avoir permis de partager ces moments** avec tous les participants de cette soirée mémorable. »

Anne-Marie et Pierre MERKLEN

« Un grand merci pour ce SUBLIME concert du 2 décembre. Vos amis chanteurs nous ont fait passer une merveilleuse après-midi dans notre église. **J'espère que ce groupe reviendra l'année prochaine !**
Effectivement, notre vallée n'est pas « un désert culturel ».

M. T.

Agenda

- **17 février : Assemblée générale annuelle** – Local des Pêcheurs, 9h30 (Pêcheurs)
- **1er mars : Grand débat national** – Salle Coutouly, 18h30 (Municipalité)
- **4 mars : Réunion de quartier** (rue de Malmerspach et Mésange) - Salle Coutouly, 18h30 (Municipalité)
- **7 mars : Championnat régional Grand Est lutte adaptée** – Salle Intercommunale, 9h00 (Club Athlétic)
- **8 mars : Assemblée générale annuelle** – Cercle Saint-Augustin, 20h00 (Cercle Saint Augustin)
- **9 mars : Dîner dansant carnavalesque** – Salle Aloyse Mura, 19h30 (Espérance)
- **15 mars : Don du sang** – Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de sang)
- **15 mars : Ramassage métaux Téléthon 2019** – Habitants de Moosch, 9h00 à 17h00 (Municipalité et bénévoles)
- **15 mars : Assemblée générale annuelle** – Mairie, 19h30 (Jardins familiaux)
- **17 mars : Assemblée générale annuelle** – Salle Coutouly, 9h00 (Donneurs de Sang)
- **27 mars : Assemblée générale annuelle** – Salle Coutouly, 16h00 (UNC)
- **30 mars : Assemblée générale annuelle** – Caserne des Sapeurs-Pompiers, 19h00 (Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- **4 avril : Assemblée générale annuelle** – Salle du Conseil Mairie, 19h00 (Vivre à Moosch)
- **6 avril : Concert chorale Alliance** – Eglise, 20h00 (Cercle Saint-Augustin)
- **7 avril : Ouverture saison cyclotourisme** – Salle Cercle Saint-Augustin, 9h00 (Cercle Saint-Augustin)
- **7 avril : Ouverture saison de pêche** – Etang, 8h00 (Pêcheurs)
- **8 avril : Assemblée générale annuelle** – Résidence, 14h00 (Amis de la Résidence)
- **19 avril : Ventes de truites** – Place des Incorporés de Force, 8h00 (Pêcheurs)
- **20 avril : Assemblée générale annuelle** – Salle Coutouly, 19h00 (Aviculteurs)
- **22 avril : Marché aux puces** – Rues du village, 5h00 – 18h00 (Pêcheurs)
- **26 avril : Finale tournoi de quilles intersociétés** – Pistes de quilles, 19h00 (La Mooschoise)
- **27 avril : Journée citoyenne** – Moosch, 8h00 à 12h00 (Municipalité)
- **27 avril : Commémoration Journée Nationale des Déportés** – Monument aux morts, 18h00 (Municipalité)
- **28 avril : Première communion** – Eglise, 10h30

Conception - impression **Publi-h** Uffholtz CERNAY • Imprimé sur papier 100% recyclé • Dépôt légal n° 1396

Prochain numéro : mai 2019